

EN BOURSE

Poweo : première centrale photovoltaïque

Il s'agira de la plus grande centrale photovoltaïque de métropole. Développée par Poweo, la centrale de Torrelles, au nord de Perpignan, offrira à terme une puissance de 15 MW. La première tranche, de 3 MW, sera démarrée fin 2008. Montant total de l'investissement : 50 millions d'euros. Son amortissement devrait demander une douzaine d'années. Poweo compte mettre en service plus de 40 MW de centrales solaires d'ici à 2012. La société projette une capacité totale de 600 MW en énergies renouvelables diverses pour la même date, sur une production totale de 3400 MW obtenus également par des centrales thermiques (turbines à gaz à cycle combiné). Le 3 décembre, l'action a cédé 1,52 %, à 33,09 €.

Uniross lève 7,88 M€

Uniross avait besoin de nouveaux fonds. Le fabricant de piles et de batteries rechargeables a annoncé le 5 décembre avoir levé 7,88 millions d'euros via une émission d'obligations remboursables en actions (ORA). Elles ont été souscrites par des investisseurs qualifiés, parmi lesquels les fonds canadiens Provestis et Navilon, la Banque palatine ou encore le holding personnel du président d'Uniross, Christophe Gurtner. Uniross vise une croissance annuelle moyenne de son chiffre d'affaires de 20 % sur les trois prochaines années, avec un retour à l'équilibre durant le second semestre de l'exercice 2007-2008. L'action est restée inchangée, à 5,89 €.

Thenergo se renforce en Allemagne

Thenergo a annoncé le 6 décembre avoir pris la majorité du capital d'Enro AG, une société allemande de bioénergie cotée sur le marché libre de la Bourse de Francfort. Elle dispose d'un portefeuille d'exploitation de 13,7 MWe (énergie électrique) et de 73 MWth (énergie thermique). La contribution d'Enro à l'excédent brut d'exploitation de Thenergo en 2008 est évaluée à 4 millions d'euros, sur la base d'un chiffre d'affaires total estimé à 20 millions. L'action Thenergo a gagné 4,58 %, à 8 €. ■

Analyse

L'ex-Gaudriot renaît grâce au développement durable

Reprise au tribunal en 2005 par Bernard Saunier, rebaptisée Saunier & Associés, l'entreprise d'ingénieurs-conseils devrait redevenir bénéficiaire l'an prochain. Elle profite de ses nombreux projets dans la construction et surtout les énergies renouvelables.

« Nous étions en permanence à la limite de l'impossible. » Un peu moins de trois ans après la reprise de Gaudriot à la barre du tribunal de commerce, Bernard Saunier est un entrepreneur épanoui. Rebaptisée Saunier & Associés, la société d'ingénieurs-conseils dont il assure la présidence est en effet sortie d'affaire. Et si un retard dans certaines missions en Algérie l'empêche de revenir aux bénéfices dès 2007, comme initialement prévu, l'entreprise sortira du rouge l'an prochain. « Le travail n'est pas totalement achevé mais cela va nettement mieux. Le carnet de commandes atteint aujourd'hui quatorze mois, ce qui nous offre une bonne visibilité sur l'activité », explique Bernard Saunier, président de Saunier & Associés, conforté dans son travail par le prix de l'innovation 2007 du Salon des maires et des collectivités locales.

Eau, énergie, bâtiment

Saunier & Associés ne ressemble en rien à ce qu'était autrefois Gaudriot, une fédération de PME indépendantes, modèle qui avait fait sa gloire en Bourse avant qu'il ne provoque sa liquidation judiciaire. Au bout de deux mois de réflexion, « il fallait notamment savoir quels étaient l'identité et le savoir-faire de la société », se souvient Bernard Saunier. La nouvelle direction bouleverse et simplifie l'organisation. Alors que Gaudriot comptait près de 42 domaines d'intervention, dans l'environnement mais aussi dans le juridique ou le fiscal, Saunier & Associés se concentre sur les conseils dans la construction, l'aménagement du territoire, l'eau et l'environnement, et enfin l'énergie. Surtout, « il fallait redonner une âme à la société », insiste Bernard Saunier. « Nous avons ainsi décidé que le développement durable deviendrait la colonne vertébrale de l'entreprise et qu'il serait appliqué à tous les métiers. Les ingénieurs de la construction ont ainsi été formés par ceux de l'énergie. Aujourd'hui, nous organisons quatre séminaires de formation par an au DD pour l'ensemble de nos collaborateurs. » Ce positionnement affirmé se révèle décisif dans le redressement de l'ex-

Gaudriot. Évident dans le domaine de l'eau, métier qui assure aujourd'hui le tiers du chiffre d'affaires de la société, l'orientation DD l'est également devenue dans la construction (35 % du chiffre d'affaires). Le DD est en effet aujourd'hui présent dans tous les grands concours architecturaux sur lesquels les ingénieurs de Saunier & Associés sont amenés à intervenir. Surtout, la société profite à plein du fort développement en France ces derniers mois des solutions d'énergies renouvelables. Actuellement, cette activité représente seulement 10 % du chiffre d'affaires total. Mais elle « va connaître la croissance la plus forte de la société, avec un chiffre d'affaires multiplié par trois en 2008 et qui représentera la moitié des revenus de l'entreprise en 2010, soit une trentaine de millions d'euros », se réjouit Bernard Saunier. Le groupe dispose notamment d'une forte expertise dans la géothermie. Il est ainsi propriétaire d'une licence lui permettant d'exploiter en France une technologie de récupération des calories des eaux usées avec une pompe à chaleur, déjà employée en Suisse et en Allemagne pour les immeubles collectifs. La première réalisation française de ce type est prévue pour le premier semestre 2008. « L'investissement est important mais il est rentabilisé en seulement sept ans et ce sans aucune subvention de la part de l'État, à la différence de l'électricité produite par les éoliennes ou les panneaux photovoltaïques », explique Bernard Saunier. Et cela permet de se soustraire à l'évolution du prix de l'électricité et des énergies fossiles. Ce métier employait quatre ingénieurs il y a peu. Ils seront 30 l'an prochain sur les 340 salariés de Saunier & Associés. Convaincus du potentiel de développement de la société, le fonds d'investissement américain HBK, qui détient 60 % du capital, et Bernard Saunier (30 %) commencent à réfléchir à une levée de nouveaux fonds, via une introduction en Bourse ou l'arrivée de nouveaux investisseurs. L'opération pourrait être réalisée en 2009, une fois le retour aux bénéfices constaté. ■

J. D.